



LES ARBITRAGES COMPLEXES

6 DÉC 2021

14H - 18H

PARIS (EN PRÉSENTIEL)

PUBLIC

Juristes d'entreprises, avocats, arbitres, magistrats, universitaires, experts des modes de règlement des différends et utilisateurs de l'arbitrage.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Cette formation a pour but de présenter les règles relatives aux arbitrages complexes, ainsi que leur application pratique.

PROGRAMME

Le contrôle prima facie de la Cour :

Constatation de l'existence d'une convention d'arbitrage CCI
Caractère provisoire des décisions de la Cour

Les arbitrages multi-parties :

Constitution d'un tribunal arbitral entre plusieurs parties
Répartition de la provision pour frais d'arbitrage

Les arbitrages multi-contrats :

Pluralité et compatibilité des conventions d'arbitrage
Accord des parties à un arbitrage unique

Intervention et jonction :

Intervention d'un tiers à une procédure existante
Jonction de procédures d'arbitrages

ANIMÉE PAR



Laurent Jaeger
Avocat Associé
King & Spalding



Andrea Carlevaris
Avocat Associé
BonelliErede



Yann Schneller
Avocat associé
Cartier Meyniel Schneller

FRAIS DE PARTICIPATION

Membres ICC France : **240 € TTC** (200 € HT)

Non-Membres ICC France : **360 € TTC** (300€ HT)

